



## CHARTE DE CONDUITE VHSS FUOZZA Cie

### Prévention et lutte contre les violences et harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

#### Préambule

L'association Fuozza Cie s'engage à garantir un environnement respectueux envers l'ensemble de ses membres. Toute forme de violence ou de harcèlement sexiste ou sexuel est strictement interdite, conformément à l'article 222-33 du Code pénal. Cette charte de conduite a pour objectif de prévenir, détecter et combattre les comportements abusifs, afin de veiller à ce que chaque personne au sein de l'association Fuozza Cie soit respectée, en tout lieu et en toute circonstance.

#### Définitions

Les violences sexuelles désignent tous les actes à connotation sexuelle commis avec violence, contrainte, menace ou surprise, tout ce qui est de l'ordre d'une sexualisation non désirée. Elles concernent autant un viol que du harcèlement sexuel, l'exhibition sexuelle ou encore le voyeurisme. Elles concernent aussi le non consentement : celui-ci devant être libre, éclairé et donné personnellement, ne pas être donné par un tiers, ni si la personne n'a pas la capacité de consentir (à titre d'exemple, la personne est inconsciente du fait notamment de l'alcool ou de drogues, de médicaments, etc.). Il peut être retiré à tout moment. Le silence ne vaut pas consentement.

Les violences sexistes désignent un propos ou un comportement qui vise la personne en raison de son sexe ou de son genre sur la base de stéréotypes. La loi réprime donc un certain nombre de ces comportements qui portent atteinte à la dignité, à la santé, à l'intégrité physique des personnes qui en sont victimes.

#### Champ d'application

Cette charte de conduite pour la prévention et la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VSS) s'applique à l'ensemble des personnes impliquées dans les activités de Fuozza Cie : bénévoles, membres, adhérents, prestataires et partenaires.

Ces définitions ainsi que le cadre légal sont accessibles sur le site [info.gouv.fr](http://info.gouv.fr).

#### Engagements

L'association Fuozza Cie et ses membres fondateurs s'engagent à :

Promouvoir le respect, la bienveillance et l'égalité entre toutes et tous. Chacun·e est tenu·e d'éviter tout propos, blague ou geste à connotation sexuelle, et de respecter les limites personnelles de chacun·e.

Prévenir et sanctionner toute forme de violence et/ou de harcèlement. Si vous êtes témoin d'un comportement inapproprié, merci d'intervenir ou de le signaler.

Mettre en place des dispositifs d'alerte, de signalement et d'accompagnement des victimes.

Sensibiliser et former régulièrement les personnes concernées.

#### Dispositifs de signalement

Si vous êtes victime ou témoin d'un comportement contraire à cette charte, merci de le signaler à la référente VHSS de Fuozza Cie en la personne de Cécile Iwahara [cie.fuozza@gmail.com](mailto:cie.fuozza@gmail.com). Un modèle de courrier pour signaler des faits de violences et de harcèlement sexistes et sexuels est disponible en fin de document. Si vous constatez des comportements inappropriés, vous pouvez également en faire part directement à la personne responsable, sans nécessairement passer par un signalement officiel. Tous les signalements et échanges seront traités dans le respect de la confidentialité. Aucune information sensible ne sera transmise sans l'accord préalable de la personne concernée.

#### Suivi et sanctions

Chaque signalement reçu sera traité avec sérieux et confidentialité par la référente VHSS de l'association. Des mesures appropriées pourront être prises en fonction de la nature et de la gravité des faits, pouvant aller jusqu'à des sanctions ou une exclusion.

#### Diffusion et mise à jour

Cette charte de conduite est diffusée à l'ensemble des personnes concernées au sein de l'association.

Elle sera mise à jour régulièrement, en fonction des évolutions législatives et des retours d'expérience.

#### Contacts utiles

##### Numéro d'urgence national : 3919

Service d'écoute, d'information et d'orientation pour les victimes de violences conjugales, sexistes et sexuelles. Anonyme et gratuit disponible 24h/24 et 7j/7.

Modèle de courrier de signalement de faits de violences et harcèlements sexistes et sexuels :

<https://code.travail.gouv.fr/modeles-de-courriers/signalement-de-faits-pouvant-relever-du-harclement-moral-ou-sexuel>





## CHARTE ECORESPONSABLE FUOZZA Cie

### Charte Écoresponsable de l'association Fuozza Cie Adoptée en 2025

#### Préambule

Fuozza Cie, association culturelle fondée en 2020 œuvrant au soutien de la création artistique pluridisciplinaire, en particulier par le biais de la musique, et favorisant rencontres et échanges grâce à la création artistique. Ses différentes missions et moyens d'actions s'inscrivent dans une volonté de travail en réseau, et s'étendent au niveau local, régional, national, européen, méditerranéen et international.

Par ailleurs l'association inscrit son projet dans une dimension d'intérêt général, en s'ouvrant à tous les publics, en préservant à ses activités un caractère laïque et apolitique.

Consciente de l'urgence écologique et de sa responsabilité en tant qu'actrice culturelle, les membres et adhérents de l'association affirment leur volonté d'inscrire ses pratiques dans une démarche écoresponsable, respectueuse de l'environnement, des ressources naturelles et des générations futures.

#### Les engagements

##### Production culturelle responsable

**Privilégier des créations** artistiques intégrant une réflexion sur les matériaux, la réutilisation, le recyclage et la sobriété.

Réduire l'usage de plastiques à usage unique et favoriser des supports durables ou biodégradables.

Encourager le partage, la mutualisation et la seconde vie des décors, costumes, matériels et équipements.

##### Événements écoresponsables

**Collaborer avec des lieux** engagés dans une démarche environnementale Mettre en place le tri des déchets, limiter les impressions papier et favoriser la billetterie numérique.

Proposer des solutions de mobilité douce (co-voiturage, transports en commun, vélo) aux publics, artistes et techniciens.

##### Communication durable

Réduire au maximum les impressions papier ; privilégier les supports numériques et les réseaux sociaux.

Si impressions nécessaires : choisir des imprimeurs locaux labellisés (Imprim'Vert) et du papier recyclé ou certifié FSC/PEFC.

##### Alimentation et convivialité

Lors des événements ou temps conviviaux : privilégier les produits locaux, de saison, issus de l'agriculture biologique ou équitable.

Réduire l'usage de vaisselle jetable en adoptant de la vaisselle réutilisable ou compostable.

##### Sensibilisation et exemplarité

Informier et sensibiliser les membres, adhérents, partenaires privés et publics aux enjeux de la transition écologique.

Valoriser les initiatives artistiques qui interrogent les questions écologiques et sociétales.

Intégrer des moments d'échange autour des pratiques durables dans nos temps collectifs.

##### Évaluation et amélioration continue

Intégrer des critères écoresponsables dans nos productions, résidences et collaborations.

Réaliser un bilan environnemental annuel de nos actions (empreinte carbone, déchets, etc.) pour ajuster nos pratiques.

#### Conclusion

Par cette charte, Fuozza Cie affirme que l'engagement artistique peut aller de pair avec l'engagement écologique.

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de construire une culture inclusive, solidaire, humaniste et durable. Chaque membre, partenaire, artiste et technicien, adhérent, associé est invité à contribuer activement à la mise en œuvre de ces engagements.

